



CENTRALE
CANINE



ROYAL CANIN

Organisées par la **CANINE DU HAUT-RHIN**
Affiliée à la Société Centrale Canine - Reconnue d'utilité publique



Parc des Expositions
Parking gratuit

2 EXPOSITIONS SUR 2 JOURS

MULHOUSE

CACS : 2 Avril - CACS/CACIB : 3 Avril 2016

2 clôtures des engagements (Meldeschluss) :
9 mars et 19 mars



CONFIRMATION DES CHIENS NON EXPOSÉS

Samedi 2 avril à partir de 9h30

Inscriptions sur www.cedia.fr jusqu'au 24 mars 2016

BOBTAIL ET BEARDED COLLIE :
races invitées le samedi

- nombreux prix et récompenses
- un prix aux 3 premiers lots d'affixe et reproducteur
- concours du jeune présentateur
- Exposition sans cage
- Espace exposant à proximité de chaque ring
- Espace Handler près du Ring d'honneur
- Espace Camping Car

JURY CACS - SAMEDI 2 AVRIL 2016

Groupe 1

Bergers Belges Daniel Schwartz
Spéciale Bergers de l'Est : Chien Loup Tchèque, Polonais des Plaines, Puli, Pumi, Mudi, Tchouatch Slovaque, Komondor, Maremme, Croate, Russie Méridionale, Roumain des Carpathes
Berger Hollandais, Schapendoes, Chien Loup de Saarloos Bernard Pouvesle
Berger Australien Muriel Clementz
Shetland, Colley Poil Court et Long, Schipperke Christian Karcher
Spéciale Berger Blanc Suisse Barbara Mueller (Ch)
Spéciale Bergers de l'Est : Berger Roumain de Mioritza, Polonais de Podhale, de Bergame, Kuvasz
Bergers de Beauce, de Brie, Picard, des Pyrénées, Welsh Corgi Salvatore Giannone
Spéciale Bearded Collies - Bobtail, Border Collie Christina Bailey (Gb)
Berger Allemand et Reste du Groupe Klaus Fricke (D)

Groupe 2

Montagne des Pyrénées, Mâtin des Pyrénées Daniel Schwartz
Spéciale Mâtin Napolitain, Dogue Argentin, Mastiff, Doberman, Terrier Noir Russe Jeannette Seltz
Chien de Leonberg, Bulldog Anglais, Boxer Laurent Pichard (Ch)
Spéciale Bergers de l'Est : Berger de Bosnie-Herzégovine et de Croatie
Landseer, Terre Neuve Bernard Pouvesle
Cane Corso Guido Schäfer (D)
Spéciale Bergers de l'Est : Bergers du Caucase, d'Asie Centrale, d'Europe du Sud-Est, du Karst, Sarplaninac, Berger d'Anatolie, Dogo Canario, Dogue Allemand, Fila Brasileiro, Tosa, Cimarron Uruguayen Salvatore Giannone
Spéciale Bouviers Suisses Véronique Ernout
Saint-Bernard, Dogue Du Tibet Barbara Mueller (Ch)
Spéciale Shar Pei,
Pinscher, Rottweiler, Schnauzer, Bullmastiff, Dogue Bordeaux, Reste du Groupe Benoit Thévenon

Groupe 3

Cairn Terrier, Dandie Dinmont Terrier, Skye Terrier, West Highland White Terrier, Yorkshire Terrier, Richard Calloc'h
Spéciale Fox Terrier Poil Dur, Fox Terrier Poil Lisse,
Bull Terrier du Staffordshire, Bull Terrier, Staffordshire Bull Terrier, Silky Terrier Katharina Round
Jack Russell Terrier, Parson Russell Terrier Brigitte Belin
Airedale Terrier, Bedlington Terrier, Border Terrier, Lakeland Terrier, Terrier Irlandais
Terrier Australien, Norfolk Terrier, Norwich Terrier, Terrier Ecossois, Staffordshire Américain
Reste du Groupe Frederik Devitt

Groupe 4

Tous les teckels Boris Chapiro

Groupe 5

Spéciale Chiens Nordiques, Spéciale Spitz Asiatiques Guido Schäfer (D)
Akita Américain, Chow Chow, Eurasier, Spitz Allemands, Volpino Italien Pary Dauvet
Siberian Husky Klaus Strack (D)
Reste du Groupe Jean Louis Escoffier

Groupe 6

Ariegeois, Basset des Alpes, Basset Hound, Chien Courant Slovaque, Gascon Saintongeais, Bleus de Gascogne, Griffon Nivernais, Porcelaine Chien Courant de Transylvanie, Chien de Saint Hubert Céline Bottussi-Jocquel
Dalmatien, Rhodesian et Reste du Groupe Dan Ericsson (S)

Groupe 7

Spéciale Braques Allemand, Setter Anglais, Gordon et Irlandais, Epagneuls de Munster, Weimar, Hongrois, Braque Italien, Spinone Jean Lassandre
Spéciale Drahthaar, Reste du Groupe Jacques Médard Mangin

Groupe 8

Labrador, Golden, Cocker Américain, Cocker Anglais, Clumber Springer Hassi Assenmacher (D)
Reste du Groupe Sylvie Desserne

Groupe 9

Spéciale Cavalier King Charles, Spéciale King Charles Spaniels
Spéciale Epagneul Nain Continental, Petit Chien Russe Roger Madec
Bouledogue Français, Boston Terrier, Carlin, Petit Chien Lion Marie José Melchior (Lux)
Petit Brabançon, Chien Chinois à Crête, Epagneul Tibétain
Lhasa Apso, Shih Tzu, Terrier Tibétain, Chihuahua (Poils Longs et Courts) Roger Barenne
Bichons, Caniche, Reste du Groupe Jean Claude Klein

Groupe 10

Spéciale Saluki - Afghan Marie José Melchior (Lux)
Azawakh Klaus Strack (D)
Reste du Groupe Christian Leneuf

JURY CACIB - DIMANCHE 3 AVRIL 2016

Groupe 1

Berger Blanc Suisse et Berger Allemand Hassi Assenmacher (D)
Spéciale Berger Picard,
Bergers de Beauce, de Brie, des Pyrénées Daniel Schwartz
Berger Australien, Kelpie Christian Leneuf
Bergers Belges, Schipperke Marie-France Varlet
Berger Hollandais, Schapendoes,
Chien Loup de Saarloos, Chien Loup Tchèque Cornelia Keizer
Bobtail Barbara Mueller (Ch)
Shetland, Bearded Collie, Colley Poil Court et Long Peter Fricke (D)
Welsh Corgi, Reste des Races du Club des Bergers de l'Est
Reste du Groupe Christian Karcher

Groupe 2

Leonberg, Chien de Montagne des Pyrénées, Mâtin des Pyrénées Sylvie Desserne
Doberman, Bulldog, Boxer Salvatore Giannone
Affenpinscher, Pinscher, Rottweiler, Schnauzer, Bullmastiff Jeannette Seltz
Berger d'Anatolie Cornelia Keizer
Cane Corso, Dogo Canario, Doberman Dan Ericsson (S)
Spéciale Landseer / Terre Neuve,
Bouviers Suisses, Terrier Noir Russe Barbara Mueller (Ch)
Spéciale Saint-Bernard, Spéciale Dogue du Tibet
Dogue Argentin, Bordeaux, Allemand, Mâtin Napolitain
Fila Brasileiro, Mastiff, Shar Pei, Tosa, Cimarron Uruguayen Benoit Thévenon
Reste du Groupe Jean Paul Kerihuel

Groupe 3

Bull Terrier du Staffordshire, Bull Terrier, Jack et Parson Russell Terrier, Silky Terrier Frédéric Devitt
Airedale Terrier, Bedlington Terrier, Border Terrier, Lakeland Terrier
Terrier Irlandais, Terrier Australien, Norfolk Terrier, Norwich Terrier Brigitte Belin
Spéciale Staffordshire Américain Katharina Round
Fox Terrier (jeunes et vétérans) Christophe Coppel
Fox Terrier (adultes), Cairn Terrier, Dandie Dinmont Terrier, Terrier Ecossois,
Skye Terrier, West Highland White Terrier, Yorkshire Terrier
et Reste du Groupe Jean Louis Escoffier

Groupe 4

Spéciale Teckels Jeanine Bandel (D)

Groupe 5

Chiens Nordiques, Akita Inu, Shiba Inu Solange Roser
Spéciale Akita Américain, Husky de Sibérie, Spitz, Alaskan Malamute Guido Schäfer (D)
Reste du Groupe Christian Leneuf

Groupe 6

Artesien, Artois, Basset Hound, Beagle Solange Roser
Rhodesian Ridgeback René Favre
Spéciale Dalmatien Roger Barenne
Reste du Groupe Jacques Médard Mangin

Groupe 7

Setter Anglais, Gordon et Irlandais, Epagneuls de Munster
Braques Allemand, Weimar, Hongrois, Braque Italien, Spinone Boris Chapiro
Reste du Groupe Jean Lassandre

Groupe 8

Labrador, Golden et Autres Retrievers Chantal Varaine
Cocker Américain, Cocker Anglais, Clumber Springer Laurent Pichard (Ch)
Reste du Groupe Roger Barenne

Groupe 9

Petit Brabançon, Chien Chinois à Crête, Epagneul tibétain
Lhasa Apso, Shih Tzu, Terrier Tibétain, Chihuahua,
Bouledogues Français, Carlin Jean Claude Klein
Bichons Boris Chapiro
Caniche Klaus Strack (D)
Boston Terrier Dan Ericsson (S)
Cavalier King Charles, King Charles Spaniel Céline Bottussi-Jocquel
Reste du Groupe Jacques Médard Mangin

Groupe 10

Whippet, Azawakh, Barzoï, Greyhound, Lévrier Ecossois, Lévrier Espagnol,
Lévrier Hongrois, Lévrier Irlandais, Saluki, Afghan, Polonais Christophe Coppel
Reste du Groupe Marie José Melchior (Lux)

EXTRAITS DU RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES INTERNATIONALES

LIEU - DATES : CACS le 2 avril et CACIB le 3 avril 2016 à MULHOUSE, Parc des expositions. Parkings gratuits à proximité des halls. - Internet : www.lchr.com
ENTREE DES CHIENS : l'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8 h. Les jugements débuteront à 9 h 30. Le catalogue sera remis sur présentation de l'accusé de réception. Le numéro d'exposant sera à retirer dans le ring de jugement.

LOGEMENT : exposition sans cage. Espaces exposants prévus à proximité de chaque ring.

RESTAURATION : Un restaurant et des buvettes seront installés dans l'enceinte de l'exposition

SORTIE DES CHIENS : Les chiens non classés, seront autorisés à sortir à partir de 15 h 30 sur présentation de la feuille de jugement. Les autres chiens ne pourront sortir avant 17 h.

TOILETTAGE – Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gestulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

AFFICHAGE : Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de haut x 35 cm de large : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage; les principales récompenses obtenues par l'élevage; l'annonce de portées à vendre. - Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient, non autorisée par l'organisation, est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition. Il est interdit de faire signer une pétition, quel que soit son objet, sans l'accord du président de la CHR.

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens présentant maladies ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULLATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.

Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

La date prise en compte pour déterminer l'âge est la date du jugement.

• CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois.

OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Les classes intermédiaire, ouverte et travail entrent en concurrence pour l'attribution du CACS

CHAMPION DE BEAUTÉ – Réservee exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Les classes intermédiaire, ouverte, travail et Champion entrent en concurrence pour l'attribution du CACIB le dimanche

JEUNES – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.

PUPPY – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne donnent pas lieu à un classement.

VETERAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

AUTRES CLASSES

MEUTES – Uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants.

Chiens Courants : Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant à un même propriétaire. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

Terriers-Teckels : Pour six terriers ou 6 teckels minimum. Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

Teckels : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

LOT D'AFFIXE – (Peut être constitué sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR – (Peut être constitué sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE – Pour 2 chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE – Pour 2 chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle

CHIENS NE CONCOURANT PAS – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS – Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement accompagnée d'un titre de paiement à l'ordre de la Canine Haut Rhin et restera acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter. Il sera envoyé un accusé de réception (ou la carte d'exposant) qui devra être présenté(e) à l'entrée de l'exposition.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS :

- 1^{re} clôture le 9 Mars 2016 (cachet de la poste faisant foi)
- 2^e clôture (avec majoration des tarifs) le 19 Mars 2016 (date de réception)

Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1^{er} des engagements :

- a) des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
- b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2^{es} des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- a) ceux refusés par le «Service Vétérinaire» ;
- b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

- c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
- d) ceux dont l'engagement «au poteau» serait demandé.

JUGEMENTS – Les juges officiels seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall **C.A.C.S.** : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classe 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines
- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

C.A.C.I.B. : Les propositions de C.A.C.I.B. ne sont autorisées que dans les classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, TRAVAIL et CHAMPION. Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition.

L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit.

Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B.

Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "Excellent" (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif "Excellent" à condition d'être de mérite exceptionnel.

La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.
- b) s'il a déjà le titre de Champion International

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la F.C.I. pour l'attribution du C.A.C.I.B.

MILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.I.B. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, et le (a) Meilleure(e) vétérinaire ayant reçu le qualificatif «Excellent».

Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I., bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

MILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE – Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition. Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1^{re} journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2^e jour.

CONFIRMATIONS

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et un certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf**

Gr. 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres _____ 15 mois

Gr. 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais,

Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Howawart,

Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois _____ 15 mois

Gr. 5 : Chien du Pharaon, Cimeco de l'Etna, Podenco Canario, Podenco Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco,

Samoyède, Akita Inu, Esquimaux du Groenland _____ 15 mois

Gr. 6 : Rhodesian Ridgeback _____ 15 mois

Gr. 8 : Rievriers _____ 15 mois

Gr. 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais _____ 10 mois

Gr. 10 : Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski _____ 15 mois

RECLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 85 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- a) Les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

RENSEIGNEMENTS / AUSKUNFT

S.C.H.R. 22, rue Sainte Thérèse- BP 2411-

68067 MULHOUSE Cedex

Mer. / vend. de 17 h 00 à 19 h

Tél. +33 (0)3 89 32 10 25

Internet : www.lchr.com

ENVOI DES ENGAGEMENTS

MELDESCHIN SENDEN AN :

CEDIA- Expo MULHOUSE- 31230 COUEILLES

Inscriptions en ligne : www.cedia.fr

Paiement sécurisé

Accès au Parc des Expositions

120 Rue Lefebvre, 68100 Mulhouse

Depuis A36 Sortie Mulhouse Centre, suivre

fléchage : Parc des Expositions/Royal Canin.

Pour les éleveurs

possibilité d'un encart publicitaire d'1/2 page

dans le catalogue officiel de l'exposition

au prix de 72 €.

Le formulaire est à demander à la Canine du Haut-Rhin

A compter du 1^{er} Juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc....) ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine, à l'exception des chiens nés en France avant le 28/08/08.

OBLIGATIONS SANITAIRES : 2^e Catégorie Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

MULHOUSE 2 et 3 Avril 2016 - 2 Expositions Canines

Samedi 2 Avril : Exposition nationale avec attribution du CACS
Dimanche 3 Avril : Exposition internationale avec attribution du CACIB
Demande d'engagement – Meldeschein – Entry Form

Cadre réservé à l'organisation

Cadre réservé à l'organisation

N'oubliez pas de cocher une des cases ci-dessous.

Exposition Nationale uniquement
Samedi 2 Avril

Exposition Internationale uniquement
Dimanche 3 Avril

Deux expositions
Samedi 2 et Dimanche 3 Avril

Remplissez cette feuille lisiblement et envoyez-la **avant le 19 Mars (date de réception)** à : **CEDIA - Exposition de Mulhouse - 31230 COUEILLES.**

Joindre impérativement : - Votre règlement à l'ordre de la Canine du Haut Rhin
- la photocopie des justificatifs (champion et travail),
- la photocopie du certificat de vaccination antirabique
(chiens de 2^e catégorie ou provenant de l'étranger)

Les engagements par fax ou par e-mail ne seront pas retenus.
Engagements internet : www.cedia.fr, règlement par carte bancaire, paiement sécurisé. Seuls les engagements payés sur le site seront retenus.

Du soin apporté à remplir ces lignes dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

N° tatouage ou puce : _____ N° Livre d'Origines : _____
Microship - ID *Zuchtbuch Nr - registration number*

Nom du chien : _____
Name des Hundes - Name of the dog

Race : _____
Rasse - breed

Taille : _____ <i>Größe - size</i>	Couleurs : _____ <i>Farbe - colour</i>	Nature du poil : _____ <i>Haar - hair</i>	Poids : _____ <i>Gewicht - weight</i>
Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/ Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	Teckels, Saint-Bernard, Chihuahua, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italiens, Retrievers, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais.	Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.

Date de naissance : _____ Sexe : _____
Geburtsdatum - date of birth *Geschlecht - Sex*

Nom du père : _____
Name des Vaters - name of the sire

Nom de la mère : _____
Name der Mutter - name of the dam

Producteur : _____
(propriétaire de la lice à la saillie)
Name des Züchters - breeder's name

Propriétaire M. Mme Mlle _____
Name des Eigentümers - owner's name

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Mail _____ Confirmation

Classe d'engagement :	Intermédiaire <input type="checkbox"/>	Ouverte <input type="checkbox"/>	Travail <input type="checkbox"/>	Champion <input type="checkbox"/>
Jeune <input type="checkbox"/>	Puppy <input type="checkbox"/>	Baby <input type="checkbox"/>	Vétéran <input type="checkbox"/>	Ne Concourant pas <input type="checkbox"/>
Lot d'Affixe <input type="checkbox"/>	Lot de Reproducteur <input type="checkbox"/>	Meute <input type="checkbox"/>	Couple <input type="checkbox"/>	Paire <input type="checkbox"/>
		<i>Laufhundmeuten - Packs</i>	<i>Paar - couple</i>	<i>Paar - Pair</i>

Sans précision ci-dessus, le chien sera inscrit, selon son âge, en classe ouverte ou jeune

Ist die gewünschte Klasse nicht angegeben, wird der Hund, seinem Alter entsprechend, in die Offene oder Jugendklasse eingeschrieben.

- Classe Champion ou Travail, joindre la copie du titre, sinon le chien sera engagé en classe Ouverte.

- Klasse Champion / Gebrauchshundeklasse Kopie der Bestätigung beizufügen (fehlend, wird der Hund in Offene Klasse versetzt).

CLOTURE DEFINITIVE DES ENGAGEMENTS : 19 MARS 2016 (date de réception)

DROITS D'ENTRÉE AU CONCOURS	Exposition CACS du 2/4	Exposition CACIB du 3/4	2 expositions	Sommes adressées
<i>Les tarifs indiqués sont valables jusqu'au 9 mars inclus.</i>				
<i>Au-delà, ils sont majorés de 10 euros par chien pour les classes jeunes, intermédiaire, ouverte, travail, champion</i>				
1 ^{er} chien (catalogue compris) <i>Für den 1. Hund, first dog</i>	32 €	42 €	68 €	
2 ^e / 3 ^e chiens (chacun) <i>Für den 2. und den 3. Hund (pro Hund), for the 2nd & 3rd dog (each one)</i>	28 €	38 €	62 €	
4 ^e ou suivants (chacun) <i>Für den 4. und folgenden Hund, for the 4th and each following dog</i>	25 €	35 €	57 €	
Puppy, Baby, Vétéran	20 €	20 €	36 €	
Chiens ne concourant pas (accompagnant) : non Exposés, non Confirmés (<i>Hunde die nicht konkurrieren, not competing dog</i>)	15 €	15 €	30 €	
Meute avec 6 chiens en individuelle (<i>Laufhundmeuten, Packs</i>)	200 €	(120 € remboursés si présente sur le ring d'honneur)		
Chien supplémentaire dans la meute (<i>Zusätzlicher Hund in Laufhundmeuten, supplementary dog in pack</i>)	11 €	11 €	20 €	
Lot d'Affixe, Lot de Reproducteur, Paire, Couple	8 €	8 €	14 €	
Carte d'accompagnateur (gratuit jusqu'à 14 ans) (<i>Zusätzlicher Eintritt</i>)		5 €		
		Total des engagements		

Règlement - Bezahlung

à l'ordre de Canine du Haut-Rhin :

- chèque (France)
 - Mandat cash (France et étrangers)
 - Mandat international (étrangers)
Internationale Postanweisung
 - Virement bancaire (France et étrangers)
- Joindre obligatoirement photocopie du virement**
IBAN : FR76 1027 8035 2500 0711 3170 202
CCM du Bassin Potassique
BIC : CMCIFR2A



Les membres de la FCA, sur présentation de leur carte de membre à jour et de leur carte d'engagement seront remboursés de 5 € à une caisse spéciale le jour de l'expo.

TITRES permettant l'inscription en classe Travail et Champion

CLASSE TRAVAIL

(la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements)

Chiens de Défense : le chien doit avoir obtenu :

- soit un Brevet chien de défense en Ring - soit un Brevet Campagne - soit un Brevet Mondioring - soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1) - soit un Brevet de Pistage français - soit un Brevet de recherche utilitaire - soit un Exc. en niveau 1 en Pistage F.C.I. - soit un test international de sauvetage - soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux

TB ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1^{er} ou 2^e degré

Chiens Courants : Brevet de Chasse

Spaniels : M.T.H.R

Retrievers : TB dans un concours

Barbets : brevet de travail à l'eau (1^{re} ou 2^e cat.).

Terriers : minimum de 100 points à un concours de déterrage.

Teckels : minimum 50 points ou un 3^e prix dans un concours.

Chien d'Elan Norvégien :

• sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon

• sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens de Rouge et de Bavière :

• TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. (Chien de Rouge de Hanovre et de Bavière) Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

Chiens Nordiques de Traîneau : Brevet de Travail Echelon 1.

Lévriers : le chien s'est classé dans la première moitié des concurrents engagés dans une épreuve à CACIL (joindre une copie de l'attestation demandée par la FCI).

CLASSE CHAMPION

Les titres de champion doivent avoir été homologués avant la date de clôture des engagements. Joindre obligatoirement photocopie du justificatif.

Joindre copie de l'attestation SCC (pour la classe travail - pas de copie de carnet de travail) ou copie du titre de champion (pour la classe champion).

EN L'ABSENCE DE CES JUSTIFICATIFS (engagements internet ou courrier), le chien sera mis automatiquement en classe ouverte.

Exposition sans cages

Espaces exposants prévus à proximité de chaque ring
Espace Handler près du Ring d'Honneur,
Espace Camping Car

PRÉSENTEZ VOTRE ÉLEVAGE SUR INTERNET

Et assurez la visibilité de vos portées grâce à

Acheter
MON CHIEN.com

Acheter
mon chat.com



+ 470 %
de fréquentation
en 1 an

ATTESTATION

- Je soussigné déclare, sincères et véritables les renseignements figurant au recto et verso. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance (page 2).

- En conséquence, j'exonère entièrement la Société Organisatrice de toute responsabilité, du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladie et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui, ou à moi-même.

- Je certifie, sur l'honneur que mon chien ou mon chenu ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies infectieuses ou contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de l'exposition.

- En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au Règlement, notamment la disqualification de mon

chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC.

- En renvoyant ce formulaire, je m'engage de payer le droit d'inscription, même si je suis absent.

ATTEST

- Ich Unterzeichnete erkläre, dass ich die Zuchtschauordnung voll und ganz anerkenne (Seite 2) und die sportliche Entscheidung der S.C.C. anerkenne.

- Dass mein Hund völlig gesund ist, dass es meines Wissens, keine ansteckende Krankheit in meinem Zwinger gibt.

- Dass ich kein Mitglied eines Hundevereins bin, der von der FCI nicht anerkannt ist.

- Dass ich für Bisse oder andere Schäden die mein(e) Hund(e) verursacht(en), verantwortlich bin.

- Nichterscheinen entbindet mich in keinem Fall von der Zahlung der Meldegebühren

- Ich verpflichte mich, die Zuchtschau nicht vor den gegebenen Zeit zu verlassen !

Bitte Beilegen : Kopie der Bezahlung, und des Tollwutimpfpattest

Fait à _____

le _____

Signature / visum :

GRATUIT ! RÉSERVÉ AUX ÉLEVEURS ROYAL CANIN

ROYAL CANIN